ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Liban

Question écrite n° 6631

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la situation au Liban et ses dramatiques conséquences pour la population. Les bombardements causent de nombreux morts et blessés, la plupart étant d'innocents civils. Ceux-ci visent également l'infrastructure indispensable : centrale électrique, routes... La population manque d'eau, minimum vital à sa survie. Outre les réseaux de coopération, d'entraide d'urgence et d'aide humanitaire, il souhaiterait connaître les intentions concrètes de la France. Plus précisément, il demande comment notre pays entend faire entendre fermement sa voix pour l'application du droit international et appeler à la mise en oeuvre des mesures indispensables au règlement durable du conflit.

Données clés

Auteur : M. Laurent Hénart
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6631
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme
Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6032
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)